

AVIS DE COURSE**CHAMPIONNAT REGIONAL WINDSURF**
13 / 09 / 2020
LAC DE MONTEYNARD
Société des Régates à Voile de Grenoble
Grade 5A**1. REGLES**

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV), incluant l'annexe B
- 1.3 Les règlements fédéraux.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à
 - 3.1.1 -Tous les windsurfs B293 - HFW – SLA – RCB – R120
- 3.2 Les windsurfs admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à SRVG chez Cédric MOULIN 241 chemin des poipes 38260 Marcilloles Au plus tard le 07 Septembre 2020.
- 3.3 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité
 - ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
B293 - HFW - SLA – RCB - R120	10€

5. PROGRAMME

- 5.1 Confirmation d'inscription :
13/09/2020 de 10h à 11h
- 5.2 Jauge et contrôles :
13/09/2020 de 10h à 11h
- 5.3 Jours de course (*incluant la course d'entraînement si nécessaire*)

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	B293 - HFW – SLA – RCB – R120
13/09/2020	11h	B293 - HFW – SLA – RCB – R120

- 5.4 Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 17h

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :
Affichées suivant les prescriptions fédérales

7. LES PARCOURS

- 7.1 Parcours construits seront précisés en annexe des IC
7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE

8. CLASSEMENT

- 8.1 2 courses devront être validées pour valider la compétition.
8.2 Pour les épreuves en flotte (RCV B 8.A2.1)
Le score de chaque planche dans une série doit être, sous réserve de la RCV 90.3(b), le total des scores de ses courses en retirant
(a) son plus mauvais score quand 4 courses ont été validées, ou
(b) ses deux plus mauvais scores quand 6 courses ou plus ont été validées.
8.3 Pour les épreuves comportant des séries éliminatoires (RCV B 10.A2.1), le score de chaque planche doit être, sous réserve de la RCV 90.3(b), le total des scores de ses courses en retirant
(a) son plus mauvais score quand 4 courses sont validées,
(b) ses deux plus mauvais scores quand 7 courses sont validées
(c) ses trois plus mauvais scores quand 10 courses ou plus sont validées.

10. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un windsurf qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les windsurfs.

11. PRIX


Des prix seront distribués comme aux 3 premiers

12. DECISION DE COURIR

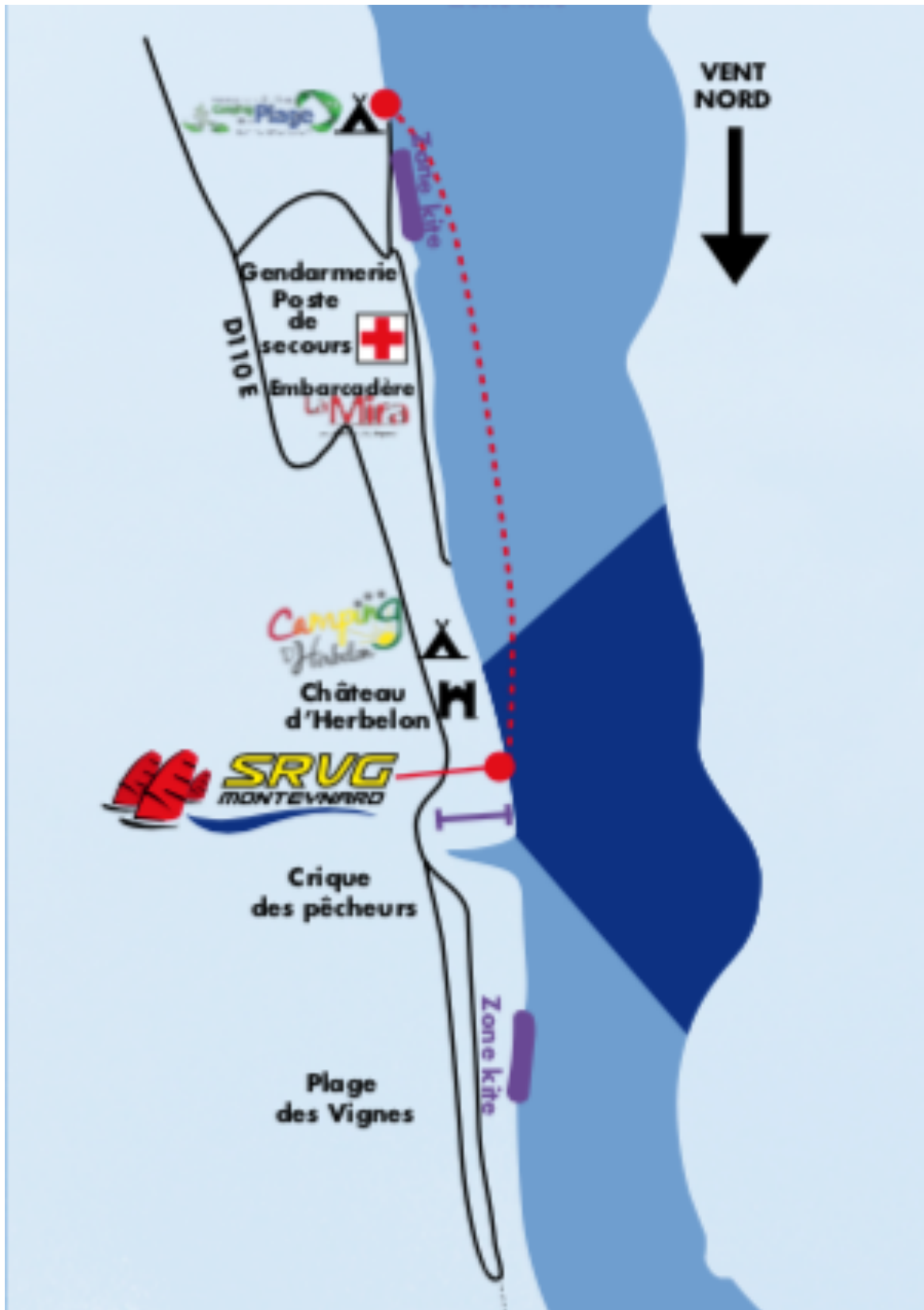
La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :
Cédric MOULIN 241 chemin des poipes 38260 Marcilloles
contact@svvg.fr ou 0673460783

	<p>Accès</p> <p>Située rive gauche du lac, à Herbelon,</p> <p>Sortie n°13 par l'A51 ou par la RN75 au rondpoint,</p> <p>Prendre la 3ème sortie D110, suivre direction Treffort, puis Château d'Herbelon, le club se situe juste à coté.</p> <p>Herbelon, 38650 Treffort, France Latitude : 44.897577 Longitude : 5.673859 Altitude : 497 mètres</p>
---	--

ANNEXE ZONE DE COURSE





**SOCIETE DES REGATES A VOILE DE
GRENOBLE**

FICHE D'INSCRIPTION

Monteynard le 13 Septembre 2020

La licence en cours de validité et une autorisation parentale pour les mineurs sont obligatoires

Nom : Prénom :

Date de naissance :

N° de voile :N° de licence :N° de Club :

Adresse :

Numéro de téléphone:

Catégorie : (*support*)

Je m'engage à me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve. Je certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche. Il appartient à chaque coureur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ.

Signature du coureur précédée de la mention « lu et approuvé »

Fait à _____, le _____ Signature

Droits d'inscription à la régata	Nombre Repas facultatifs	Sommes payés
Samedi 10€	Samedi soirx 10€ (Barbecue)	En liquide
Dimanche 10€	Dimanche midi ...x 5€ (sandwich fruit....)	En cheque N°

entourez les cases correspondantes à vos choix



**SOCIETE DES REGATES A VOILE DE
GRENOBLE**

AUTORISATION PARENTALE

Monteynard 13 Septembre 2020

Je soussigné (e) :

Demeurant :

.....

Exerçant l'autorité parentale de :

N° de licence :

Lui donne l'autorisation de participer à la régates organisée du 13 Septembre 2020
à la SRVG

J'atteste qu'il (ou elle)

Est apte à plonger puis à nager au moins 50 mètres

Est apte à s'immerger puis nager au moins 50 mètres sans reprendre pied.

Fait à : Le

Signature (Ajouter la mention *lu et approuvé*)